

R. BONNEFOND
MRE-CD

2056 1984

SENEGAL

*diffusion
natale*

1. Le contexte

1.1. Généralités

Le Sénégal, pays côtier Ouest africain, a une superficie de 197 000 km². Il est coupé en deux par la Gambie, pays indépendant anglophone, avec laquelle il s'est associé en 1982 pour former une confédération, la Sénégalie. Le Sénégal fait partie des pays sahéliers victimes depuis 13 ans d'une longue période de sécheresse.

La population sénégalaise s'élève en 1984 à 5,8 millions d'habitants soit 29 habitants au km². Cette population est très inégalement répartie sur le territoire national (de 5 à 100 hab/km² selon les régions) et assez fortement urbanisée (plus du quart). Par ailleurs il s'agit d'une population jeune, 41 % des Sénégalais ayant moins de 15 ans. Le taux de croissance démographique annuel moyen est élevé puisqu'il est actuellement de 1,9 % (doublement en 37 ans) et même de 3,3 % pour la population urbaine ; dans ces conditions on prévoit 6,5 millions d'habitants en 1990 et 7,9 en l'an 2000. Il y a à la fois une natalité (4,2 %) et une mortalité élevées (2,2 %) aussi d'importants progrès sont à réaliser en matière d'hygiène et de santé.

Le taux d'alphabétisation des adultes n'est que de 10 % et le nombre d'inscrits à l'école primaire de 42 % du groupe d'âge pertinent. Enfin la population sénégalaise, à très grande majorité musulmane (90 %), est répartie en un nombre important d'ethnies qui ont chacune leur langue (le français étant la langue officielle et celle de l'enseignement).

Au niveau du développement régional il convient de rappeler que le Sénégal fait partie de l'organisation pour la mise en valeur de la vallée du fleuve Sénégal (O.M.V.S.) et de l'organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (O.M.V.G.). Il fait également partie d'autres regroupements étatiques à vocation générale ou sectorielle.

1.2. Economie

Le produit intérieur brut en 1983 est évalué à 954,1 milliards de F.CFA soit une augmentation de 16,7 % en valeur et 5,9 % en volume par rapport à l'année précédente. Le P.I.B. par habitant est par conséquent de l'ordre de 164 000 F.CFA. Sur la période 1977-1982 le taux de croissance annuel moyen en volume du P.I.B. a été de 0,4 % mais par habitant ce taux est négatif (-1,5 %) compte-tenu de la croissance démographique.

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 17.087e21

19 MARS 1985

Cote à B

29 B17.087e21

La répartition et la croissance (en valeur) en 1983 de la p.i.b.e. par secteur sont les suivantes :

| | 1983 | 1983/1982 |
|------------|-------------|-----------|
| primaire | 24 % | + 8,6 % |
| secondaire | 31 % | + 26,8 % |
| tertiaire | <u>45 %</u> | + 17,4 % |
| Total | 100 % | + 17,7 % |

2. Le secteur primaire

La structure en valeur ajoutée dans ce secteur a été la suivante en 1982 :

| | |
|---------|------------|
| culture | 57 % |
| élevage | 24 % |
| pêche | 12 % |
| forêt | <u>7 %</u> |
| | 100 % |

2.1. Les cultures

D'une manière générale la campagne agricole 1983/84 a été très mauvaise compte-tenu de l'insuffisance et de l'irrégularité des pluies (pluviométrie plus faible que celle enregistrée lors de la grande sécheresse de 1972). Les conséquences de ce phénomène naturel ont été amplifiées d'une part par la hausse du prix de l'engrais et par sa vente au comptant, ce qui a entraîné une diminution des quantités employées, d'autre part par la pénurie budgétaire qui a eu pour conséquence le retard de la mise en place des moyens de lutte contre les parasites alors même que ces derniers paraissaient importants.

2.1.1. Arachide

L'arachide a toujours été une des principales productions, source de revenus et exportation du Sénégal. Pour les raisons indiquées ci-dessus la récolte a été presque aussi mauvaise qu'en 1980/81 ; on l'estime à 571 000 t soit un rendement moyen particulièrement faible de 530 kg/ha ; comparée à la campagne précédente la production a chuté de 48 %.

On estime la commercialisation à 370 000 t. (65 %) soit une diminution de 59 %. Le prix d'achat net au producteur a baissé de 10 F.CFA/kg (augmentation de la retenue semence, institution d'une retenue d'engrais) et il est par conséquent actuellement fixé à 50 F ce qui entraîne la distribution aux paysans d'un revenu monétaire de 18,5 Mds F CFA (-66 %). Compte-tenu de la partie destinée aux semences les ventes aux huileries ont baissé de 68 %.

La diminution de la production et des revenus a entraîné une baisse

de l'activité des agro-industries et du pouvoir d'achat ce qui a eu des effets négatifs sur les autres industries et n'a pas favorisé la croissance économique.

Les exportations de produits arachidiers se sont élevées en 1983 à 55,8 Mds F CFA (+ 26 %) grâce aux résultats de la campagne 1982/83 ; elles représentent dans ces conditions 29 % des exportations sénégalaises. On estime qu'en 1984 les exportations devraient continuer à être de l'ordre de 55 Mds F CFA (25 %), malgré la chute de la production, grâce à la très forte croissance des cours mondiaux d'huile d'arachide. Dans ces conditions on estime actuellement que la filière arachide sera positive pour la caisse de péréquation (CPSP) en 1983/84 (+ 6,8 Mds F CFA) alors qu'elle était négative en 1982/83 (- 3,4 Mds).

2.1.2. Coton

Après le record de la campagne 82/83 (47 000 t.) la production sénégalaise de coton-graine a chuté à 37 000 t. (-21 %). Il y a eu une forte réduction de la superficie cultivée et une baisse des rendements. La totalité de la production étant commercialisée (à 70 F CFA/kg) les revenus distribués aux paysans s'élèvent à 2,6 Mds F CFA. contre 3,3 lors de la campagne précédente.

L'exportation de la fibre représente 80 % des exportations de la filière (coûts de production des industries locales élevés, concurrence étrangère) dont la rentabilité reste donc très dépendante de l'évolution des cours mondiaux ; ceux-ci après avoir été longtemps à la hausse sont actuellement en baisse. En 1982 les exportations de coton égrené représentaient une valeur de 5 Mds F CFA. (3 % de l'ensemble des exportations sénégalaises). Après une période de perte la CPSP gagne désormais un peu d'argent grâce au coton : 0,1 Mds F CFA en 82/83 et 0,8 en 83/84.

2.1.3. Mil et sorgho

La production de mil et de sorgho a été, avec 350 000 t., très mauvaise en 1983/84. Cela correspond à une diminution de 40 % par rapport à la campagne précédente et de 52 % par rapport à 1981/82 qui avait connu un niveau de production correct. Cette chute de la production est due à la fois à une diminution des superficies cultivées et des rendements obtenus. Depuis l'indépendance la production n'avait jamais atteint un niveau aussi bas sauf au cours de la campagne 1972/73.

2.1.4. Maïs

Pour le maïs également la production baisse (-24 %) et se situe à environ 62 000 t en 83/84 avec à la fois une diminution des surfaces et des rendements.

2.1.5. Riz

La production rizicole se maintient à peu près avec 102 000 t. de paddy (- 3 %) qui s'expliquent à la fois par une diminution des surfaces et une augmentation des rendements ; les mauvais résultats de la Casamance sont presque compensés par les progrès obtenus sur les périmètres irrigués de la SAED ; dans ces conditions la part du fleuve Sénégal dans la production nationale de riz passe d'une année sur l'autre de 46 % à 67 % mais la commercialisation demeure très faible (officiellement 13 000 t. de paddy collectées par la SAED et destinées à la consommation).

2.1.6. Déficit céréalier

Le Sénégal connaît un déficit structurel au niveau céréalier dans la mesure où il y a inadéquation entre l'offre et la demande. Ce pays produit surtout du mil et du sorgho alors que la demande porte essentiellement sur le riz. En 1983 le Sénégal a importé 360 000 t. de riz pour une production nationale de 68 000 t. dont seulement 9 000 t. sont officiellement commercialisées. Le coût des importations de riz s'élevait en 1982 à 27,7 Mds FCFA et les prévisions 1984 portent sur 40 Mds.

Par ailleurs il existe au Sénégal un déficit conjoncturel qui porte essentiellement sur le mil et le sorgho et qui dépend de la pluviométrie. Compte tenu du fait que celle-ci est très mauvaise depuis 1970 ce déficit céréalier a tendance à se reproduire de plus en plus fréquemment et en 1983/84, on l'estimait à un montant de 270 000 t. que le Sénégal espérait voir couvrir en grande partie par l'aide alimentaire internationale.

Il semble qu'en 1984 l'hivernage devrait être meilleur mais cela ne suffira pas à résoudre le problème. C'est toute la politique céréalière sénégalaise qui doit être reconsidérée.

2.2. L'élevage

L'élevage a également beaucoup souffert de la sécheresse de 1983 et un grand nombre de têtes de bétail ont été perdues. Selon certaines estimations ces pertes s'élevaient à plus de 8 Mds FCFA. Lors de la dernière saison sèche les troupeaux ont été obligés pour survivre de descendre dans le sud et les troupeaux mauritaniens sont venus chercher au Sénégal une herbe rare. Il y a eu de lourdes pertes de ressources pour une population pastorale déjà peu favorisée qui a en outre perdu une partie de son capital (celui-ci, en ce qui concerne les bovins, n'avait pas encore retrouvé son niveau de 1971).

2.3. La pêche

Le secteur de la pêche est actuellement l'un des plus dynamiques et porteur d'avenir au Sénégal. Les mises à terre s'élevaient en 1982 à 222 000 t. en provenance à 36 % de la pêche industrielle et pour le reste de la pêche artisanale ; cette dernière est en recul alors que la pêche industrielle progresse. La plus grande partie (61 %) de la production est consommée dans le pays où elle constitue un apport essentiel en protéines dans l'alimentation humaine. La pêche, qui bénéficie d'une politique cohérente de développement, comptait en 1982 dans le secteur artisanal 9 100 pirogues (dont 5 050 motorisées) et dans le secteur industriel 193 bateaux (dont 151 battant pavillon sénégalais).

Les exportations des produits de la pêche augmentent d'année en année et atteignent 50 Mds FCFA en 1983 (+ 5 % en volume par rapport à 1982) soit 26 % de l'ensemble des recettes d'exportation, en seconde position après les produits arachidières (29 %). Certaines années (1980, 1981) les produits de la pêche constituent désormais la première exportation du Sénégal en valeur.

2.4. La nouvelle politique agricole

Celle-ci résulte des décisions prises lors du Conseil interministériel du 16 avril 1984. Il s'agit principalement :

- Du dépérissement effectif des sociétés de développement rural dans un délai maximum de 5 ans.
- Engrais : exonération de taxes et prix de vente contrôlé.
- Semences d'arachide : à partir de la campagne 1985/86 la reconstitution et la gestion du capital semencier seront assurées par les huiliers (suppression de la SONAR).
- Constitution d'un marché céréalier local.
- Encouragement des initiatives privées dans le domaine horticole.
- Création de la Caisse Nationale de crédit agricole : extension progressive et accessibilité aux groupements de producteurs.

3. Le secteur secondaire

La structure en valeur ajoutée dans ce secteur a été la suivante en 1982 :

| | |
|------------------------|-----------|
| industries extractives | 4 % |
| autres industries | 64 |
| huileries | 4 |
| énergie | 3 |
| B.T.P. | <u>25</u> |
| | 100 |

Globalement l'industrialisation du Sénégal piétine... L'indice de la production industrielle base 100 en 1976 n'était qu'à 103,3 en 1982 (à 108 si on exclut les huileries).

3.1. Les mines

La principale richesse minière du Sénégal est constituée par les phosphates (de chaux et d'alumine). Production et exportations se présentent ces dernières années de la manière suivante :

| | Prod. | | Exportations | |
|------|----------|-----------|--------------|----|
| | (1 000t) | (1.000 t) | M F CFA | % |
| 1979 | 1836 | 1721 | 15 564 | 14 |
| 1980 | 1649 | 1407 | 16 465 | 16 |
| 1981 | 2077 | 1206 | 19 900 | 17 |
| 1982 | 1181 | 1282 | 21 500 | 13 |
| 1983 | 1588 | 1336 | 21 000 | 11 |

Les phosphates viennent au 3ème rang des exportations sénégalaises mais la demande est faible et les cours assez bas. La baisse de la demande a eu pour conséquence une augmentation des stocks ce qui a rendu nécessaire la baisse de la production. On envisage éventuellement la mise en valeur de nouveaux gisements dans la région de Matam.

L'exploitation de l'or de Sabodala doit démarrer cette année. Le gouvernement a pris la décision d'exploiter les tourbes des Niayes pour produire de l'électricité bien que le gisement soit moins important que prévu ; l'Etat recherche des sources de financement. Enfin les études en vue de l'exploitation du fer au Sénégal Oriental (MIFERSO) continuent avec comme nouvelle hypothèse une production plus réduite que prévue compte-tenu de l'état de la demande internationale.

3.2. Les industries

13 % seulement des exportations sénégalaises ne passent pas par l'usine ce qui montre bien l'importance des industries dans ce pays.

L'événement important de 1984 est le début du fonctionnement des industries chimiques du Sénégal (I.C.S.) qui valorisent le phosphate de chaux tricalcique en vue de fabriquer de l'acide phosphorique (pour l'exportation) et des engrais (pour la production nationale). Les investissements se sont élevés à 75,8 Mds F CFA.

L'autre entreprise de grande envergure qui existe actuellement est Dakar-Marine. Après des débuts prometteurs ce chantier de réparation navale connaît actuellement des difficultés compte-tenu de la crise pétrolière et de la très vive concurrence internationale.

Les industries liées à l'agriculture auront une année 1984 difficile à cause de la sécheresse.

4. Le secteur tertiaire

Dans ce secteur il y a surtout lieu de mentionner le tourisme qui connaît une vive expansion. Il s'oriente vers un tourisme de luxe créateur d'emplois et générateur de devises. On peut résumer ainsi les résultats de ces dernières années :

| | Capacité d'accueil (nb de lits) | Nuités (nb) | Taux (%) d'occupation | Entrées brutes (MM F CFA) |
|------|------------------------------------|----------------|--------------------------|------------------------------|
| 1979 | 6420 | | 49 | 13,3 |
| 1980 | 7550 | 862000 | 47 | 14,9 |
| 1981 | 8093 | 951100 | 48 | 18,3 |
| 1982 | 8600 | 1052700 | 47 | 22,0 |

245 000 touristes ont visité le Sénégal en 1982.

Diversification et étalement de la saison sont actuellement les buts poursuivis.

5. Les échanges extérieurs

Depuis 1981 les exportations sénégalaises augmentent chaque année. En 1983 elles s'élevaient à 189,7 Mds FCFA (+ 18 % par rapport à 82) et les prévisions pour 1984 avancent le chiffre de 222 Mds (+ 17 %). Les principales exportations sont les produits arachidières (29 % en 83), les produits de la pêche (26 %), les phosphates (11 %) et les produits pétroliers (réexportations, 13 % en 1982).

Chaque année les importations augmentent. En 1983 elles s'élevaient à 311 Mds FCFA (+ 4 % par rapport à 82). Les principaux postes sont les produits pétroliers (26 % en 1983), les produits alimentaires (22 %) ainsi que les machines et appareils. En 1983 les importations de produits pétroliers ont représenté 42,7 % de la valeur des exportations, pourcentage en baisse depuis deux ans. De 1979 à 1982 on a constaté une diminution de la consommation de produits pétroliers ; bien que 1983 soit en nette augmentation (+ 8 % avec 632 000 t.) on constate malgré tout une diminution (- 2 %) de la valeur absolue des importations de produits pétroliers (81 MM) et de leur part dans l'ensemble des importations (- 1,6 %). Par ailleurs une partie importante des produits pétroliers est réexportée raffinée les importations nettes se situant au niveau suivant :

| | |
|------|---------------|
| 1979 | 18,5 Mds FCFA |
| 1980 | 39,4 |
| 1981 | 47,5 |
| 1982 | 61,8 |

En ce qui concerne les importations de produits alimentaires elles ont représenté en 1983 35,8 % de la valeur des exportations. La valeur absolue de ces importations (68 Mds) est en hausse continue (83/82 : + 30%) et leur part dans l'ensemble des importations après avoir baissé en 1982 (- 3 %) a fortement augmenté en 1983 (+ 5 %). Les céréales représentent plus de la moitié des importations alimentaires et le riz plus des 3/4 des céréales. Même lors d'une récolte normale (81/82) la production nationale de céréales ne couvre que les 2/3 de la demande. Le Sénégal est très loin de l'autosuffisance alimentaire, il est fortement dépendant de l'extérieur en ce domaine. Pour son énergie, sa nourriture et ses investissements le Sénégal est tributaire de l'étranger.

Le déficit de la balance des marchandises FOB a atteint son maximum en 1981 avec -130,5 Mds FCFA et une couverture des importations par les exportations de 44,6 % (les termes de l'échange sont défavorables au Sénégal). Depuis la situation s'est un peu améliorée et pour 1983 le déficit est de - 123 Mds et la couverture des importations par les exportations de 61 %. Ceci est dû pour partie à l'application par le Sénégal du plan de redressement économique et financier préconisé par le FMI.

Le déficit de la balance des paiements a lui aussi atteint son maximum en 1981 avec - 44,7 Mds. Depuis la situation s'est un peu améliorée et en 1983 on avait un déficit de - 39 Mds. Les avoirs extérieurs nets en novembre 1983 étaient de - 224,5 Mds (87 % de la masse monétaire).

6. Les finances publiques

6.1. Le budget 1984/85

La loi de finances 1984/85 (1er juillet - 30 juin) se caractérise par un accroissement global en ressources et dépenses de 10 % seulement (à peu près le taux d'inflation) sur l'exercice précédent ; la répartition, inégale, de ce budget d'austérité est la suivante :

| | Mds F CFA | 84-85/83-84 |
|----------------------------|-------------|-------------|
| Budget de fonctionnement | 186,4 | + 11,7 % |
| " d'investissement | 16,0 | - 20,0 % |
| Comptes spéciaux du Trésor | <u>99,5</u> | + 8,3 % |
| TOTAL | 301,9 | + 10,2 % |

Le déficit prévisionnel est de 98,5 Mds (+ 23 %). Les mesures nouvelles du budget de fonctionnement ne s'élèvent qu'à 6,7 Mds F CFA. Les dépenses salariales représentent 58 % du budget de fonctionnement. 11 Mds restent à mobiliser pour équilibrer le plus maigre budget d'investissement du Sénégal depuis 10 ans. Le budget de la caisse autonome d'amortissement (CAA) passe de 73,2 à 89,5 Mds (+ 22 %) pour assurer le service de la dette extérieure (77,5 Mds) et de la dette intérieure (12 Mds). Cet accroissement du service de la dette extérieure (malgré les rééchelonnements successifs) nécessite d'augmenter le recours à l'emprunt surtout extérieur (96,5 Mds soit 98 %).

6.2. Les opérations de l'Etat

Les opérations de l'Etat se soldent ces deux dernières années par un déficit global de l'ordre de - 66 Mds en baisse (- 6 %) par rapport au maximum de 81/82 (- 70 Mds). Pour l'exercice 84/85 les prévisions actuelles portent sur un déficit de - 58 Mds (- 12 %) donc une certaine amélioration. La position nette du gouvernement était de - 109,3 Mds en novembre 1983 (42,5 % de la masse monétaire). La crise financière de l'Etat est donc particulièrement grave.

6.3. La dette extérieure

L'encours de la dette à long et moyen termes augmente d'année en année et s'élevait fin 83 à 444,5 Mds soit 46,6 % du P.I.B. Le service de la dette correspondant était de 27,8 Mds pour 1983 soit 14,7 % de la valeur des exportations. Le fait que ce service ne soit pas plus élevé est dû au fait que le Sénégal est repassé pour la troisième fois en décembre 1983 devant le club de Paris pour obtenir le rééchelonnement de sa dette publique extérieure. De même il a obtenu en janvier 1984 devant le club de Londres le rééchelonnement des dettes contractées auprès des banques internationales.

Les prévisions donnent à penser que l'encours de la dette à long et moyen termes s'élèvera fin 84 à 498,5 Mds (+ 12 %) soit 46,8 % du P.I.B. et que le service de la dette en 1984 sera de 29,8 Mds (+ 7 %) soit 13,4 % de la valeur des exportations.

6.4. Le plan de redressement

Depuis 1980 le FMI apporte au Sénégal une aide financière et technique pour lui permettre de résorber sa crise financière. Les tirages nets du Sénégal sur le FMI au 30/04/84 s'élevaient à 220,6 M de DTS (tirages bruts : 81 : 57,7 ; 82 : 53,2 ; 83 : 37,0). Les conditions de cette aide sont la mise en place d'un plan de redressement. Le FMI a exigé du Sénégal un nouvel effort durant l'exercice 83/84 en contrepartie du maintien de son aide financière. Il s'agit de nouvelles mesures d'austérité et d'assainissement financier : réduction de la croissance des effectifs de la fonction publique, des subventions aux entreprises publiques et du déficit de la CPSP ce qui nécessite une hausse des prix à la consommation, réalisation d'investissements productifs, réduction du déficit commercial et des coûts de la filière arachidière.

Compte-tenu de la crise économique et de la sécheresse cette cure d'austérité n'a pas donné tous les résultats escomptés et les grands équilibres sont encore loin d'avoir été rétablis. Dans ces conditions le FMI, pour accorder au Sénégal de nouveaux crédits stand-by, lui demande d'accroître encore son effort sur l'exercice 84/85. De nouvelles hausses de prix devraient donc être prochainement annoncées même si certaines difficultés persistent en particulier sur le prix du riz qui demeure un symbole national et a une influence directe sur le niveau de vie en milieu urbain. De toute façon un accord devra être trouvé, le Sénégal ne pouvant se passer de l'aide du FMI et ce dernier ne pouvant politiquement abandonner le Sénégal. Mais la conciliation est délicate entre les impératifs économiques et la paix sociale.

7. Conclusion

Le Sénégal continue à subir les conséquences d'une grave crise économique et financière. Les efforts fournis n'ont pas encore procuré les résultats escomptés et ils doivent par conséquent être poursuivis et renforcés.

La sécheresse frappe l'agriculture et à travers elle le secteur industriel. Le déficit céréalier et le problème du riz ne pourront être véritablement résolus que dans le long terme. Le blocage à l'industrialisation demeure et il est trop tôt pour savoir si de gros investissements comme ceux des ICS donneront des résultats favorables. Cependant certains secteurs tels que la pêche et le tourisme donnent de bons résultats et il est prévu dans le VII^e plan (85-89) de les favoriser.

Sortir d'un tel état de crise implique nécessairement d'indispensables transformations structurelles et celles-ci vont être progressivement réalisées dans le cadre de la nouvelle politique agricole qui trace bien la voie à suivre. Il faut seulement espérer que ces orientations seront effectivement appliquées et qu'elles donneront les résultats escomptés.

Pour mener à bien sa tâche le Sénégal aura encore besoin pendant longtemps de l'aide internationale et il est indispensable que celle-ci ne lui fasse pas défaut.

| | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| <u>Situation énergétique :</u> | | | | | | |
| consommation de produits pétroliers (milliers t.) | 622 | 614 | 606 | 587 | 632 | |
| coût des importations de pétrole (milliards F.CFA) | 32,8 | 58,3 | 71,6 | 82,6 | 81,0 | |
| en % des importations | 16,6 | 26,2 | 27,1 | 27,6 | 26,0 | |
| indice de production industr. (1976 = 100) | 110,3 | 90,9 | 99,6 | 103,3 | | |
| idem sans huilerie | 113,7 | 97,9 | 110,9 | 108,0 | | |
| <u>Commerce extérieur (douane) (milliards F.CFA) :</u> | | | | | | |
| Exportations FOB | 113,9 | 100,8 | 117,7 | 160,5 | 189,7 | prévi. 222 |
| dont produits arachidiérs | 45,3 (40%) | 17,6 (17%) | 9,2 (8%) | 44,3 (28%) | 55,8 (29%) | 55 (25%) |
| coton égrené | 2,2 (2%) | 2,1 (2%) | 2,0 (2%) | 5,0 (3%) | | |
| produits de la pêche | 18,9 (17%) | 21,2 (21%) | 37,5 (32%) | 39,8 (25%) | 50 (26%) | |
| phosphates | 15,6 (14%) | 16,5 (16%) | 19,9 (17%) | 21,5 (13%) | 21 (11%) | |
| sel | 2,6 (2%) | 3,2 (3%) | 3,7 (3%) | 4,4 (3%) | | |
| produits pétroliers | 14,3 (13%) | 18,9 (19%) | 24,1 (20%) | 20,8 (13%) | | |
| Importations CAF | 198,0 | 222,3 | 264,0 | 299,8 | 311,0 | |
| dont produits alimentaires | 40,5 (20%) | 41,3 (19%) | 52,9 (20%) | 52,3 (17%) | 68 (22%) | |
| céréales | 20,8 (11%) | 24,2 (11%) | | | | |
| riz | 14,8 (7%) | 18,1 (8%) | 27,1 (10%) | 27,7 (9%) | | 40 |
| blé | 5,4 (3%) | 5,0 (2%) | 4,7 (2%) | 3,7 (1%) | | |
| machines et appareils | 30,9 (16%) | 31,7 (14%) | | | | |
| mat. de transp. routier | 15,3 (8%) | 13,1 (6%) | | | | |
| produits sidérurgiques | 9,3 (5%) | 8,3 (4%) | | | | |
| produits pétroliers | 32,8 (17%) | 58,3 (26%) | 71,6 (27%) | 82,6 (28%) | 81 (26%) | |
| Import prod. pétroliers / total export. (%) | 28,8 | 57,8 | 60,8 | 51,5 | 42,7 | |
| Import. pt. alim. / total export. (%) | 35,6 | 41,0 | 44,9 | 32,6 | 35,8 | |
| Exportations / Importations (%) | 57,5 | 45,3 | 44,6 | 53,5 | 61,0 | |
| Indice des prix à l'export. (1) (base 100 en 76) | 113,6 | 115,1 | 164,6 | 145,8 | 172,6 | mai 221,6 |
| Indice des prix à l'import. (2) (même base) | 126,2 | 146,9 | 170,9 | 196,9 | 215,9 | |
| Termes de l'échange (1)/(2) | 90 | 78 | 96 | 74 | 80 | |

| | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|--|----------|----------|----------|----------|----------|---------|
| <u>Balance des paiements</u> (milliards F CFA) | | | | | | prévi. |
| exportations FOB | 133,3 | 103,7 | 117,7 | 168,8 | 189,7 | 222,1 |
| importations FOB | 217,3 | 208,2 | 248,2 | 282,1 | 312,7 | 315,4 |
| balance marchandises FOB | - 84,0 | - 104,5 | - 130,5 | - 113,3 | - 123,0 | - 93,3 |
| balance biens et services | - 100,8 | - 131,3 | - 166,8 | - 139,5 | - 175,4 | - 153,1 |
| balance courante | - 78,4 | - 95,2 | - 125,1 | - 94,9 | - 125,2 | - 95,9 |
| solde global | - 16,9 | - 24,8 | - 44,7 | - 37,6 | - 39,1 | - 33,0 |
| <u>Monnaie - crédit (décembre)</u> (milliards F CFA) | | | | | nov. | |
| avoirs extérieurs nets | - 79,0 | - 104,6 | - 152,7 | - 192,2 | - 224,5 | |
| position nette du gouvernement | - 18,8 | - 28,7 | - 51,6 | - 96,7 | - 109,3 | |
| crédits à l'économie | 231,8 | 265,1 | 317,2 | 342,7 | 347,4 | |
| masse monétaire | 161,1 | 177,7 | 216,9 | 262,3 | 257,0 | |
| (% annuel d'augmentation) | (+ 1,4%) | (+10,3%) | (+22,1%) | (+20,9%) | (+12,8%) | |
| dont circulation fiduciaire | 42,9 | 51,4 | 73,6 | 84,5 | 66,1 | |
| dépôts en banque | 114,2 | 121,7 | 138,8 | 172,0 | 186,3 | |
| (particuliers et entreprises) | | | | | | |
| <u>Indice des prix</u> | | | | | | |
| consommation africaine (1970 = 100) | 240,0 | 261,0 | 276,4 | 324,3 | 362,1 | |
| % augmentation annuelle, consommation assistance technique. % augmentation annuelle | + 9,5% | + 8,8% | + 5,9% | + 17,3% | + 11,7% | |
| | + 11,5% | + 12,7% | + 15,9% | + 8,0% | + 9,9% | |
| <u>Dettes extérieures publiques (FMI)</u> (milliards F CFA) | | | | | | prévi. |
| encours dette à long et moyen termes décaissée | 160,4 | 196,7 | 303,8 | 372,2 | 444,5 | 498,5 |
| dette à court terme banque centrale | 29,1 | 55,8 | 102,3 | 147,3 | 211,8 | 261,6 |
| service de la dette (moyen et long terme) | 27,7 | 39,2 | 23,4 | 15,2 | 27,8 | 29,8 |
| encours dette L.M.T./PIB (%) | 27,6 | 32,1 | 46,0 | 45,5 | 46,6 | 46,8 |
| service dette L.M.T./exporta - tions (%) | 24,3 | 38,9 | 19,9 | 9,5 | 14,7 | 13,4 |

| <u>Budget-prévisions</u> (milliards F.FCA) | 79/80 | 80/81 | 81/82 | 82/83 | 83/84 | 84/85 |
|--|--------------|--------------|--------------|----------------|----------------|----------------|
| budget de fonctionnement | 110,2 | 115,6 | 130,1 | 151,4 | 166,9 | 186,4 |
| budget d'équipement | 24,0 | 22,0 | 43,2 | 23,0 | 20,0 | 16,0 |
| sous-total | 134,2 | 137,6 | 173,3 | 174,4 | 186,9 | 202,4 |
| comptes spéciaux du trésor | 36,5 | 55,2 | 65,5 | 55,8 | 87,0 | 99,5 |
| TOTAL | 170,7 | 192,8 | 238,8 | 230,2 | 273,9 | 301,9 |
| dont recettes extraordinaires (emprunts pour budg. invest.) | 15,0 | 17,0 | 54,1 | 16,4 | 10,0 | 11,0 |
| " charge de la dette (CAA) (dt emprunt) | | 34,6 | | 41,0 (39,0) | 73,2 (70,1) | 89,5 (87,5) |
| <u>Exécution des opérations</u> <u>de l'Etat</u> | | | | | | prévi. |
| Recettes | 139,2 | 125,5 | 151,9 | 177,5 | 198,6 | |
| dépenses de fonct. budget. | 144,9 | 151,3 | 165,4 | 186,6 | 206,6 | |
| autres dépenses courantes | + 2,6 | 17,3 | 16,6 | 28,6 | 4,0 | |
| Solde opérations courantes | - 3,1 | -43,1 | -30,1 | -37,7 | -12,0 | |
| Dépenses en capital : | | | | | | |
| budget | 13,2 | 21,3 | 4,3 | 7,9 | 8,0 | |
| autres | 17,2 | 17,1 | 23,7 | 31,1 | 30,3 | |
| subventions | - 4,6 | - 6,8 | - 8,7 | - 3,4 | - 6,0 | |
| Déficit global (engagement) | -28,9 | -74,7 | -49,4 | -73,3 | -44,3 | - 36 |
| variations d'arriérés | 7,5 | 16,5 | 20,7 | 6,8 | 21,5 | - 22 |
| Déficit global | -21,4 | -58,2 | -70,1 | -66,5 | -65,8 | - 58 |